



Institution de Retraite Complémentaire
de l'Enseignement et de la Création

REGIME COMPLEMENTAIRE

» DEMANDE DE RETRAITE COMPLEMENTAIRE I.R.C.E.C. «

I - RENSEIGNEMENTS VOUS CONCERNANT

Nom : Prénom :

Pseudonyme :

Nom de jeune fille : Situation de famille :

Date et lieu de naissance :

Date de mariage :

* Nombre d'enfants : LE SÉRIAL TRAITÉ PAR UN SYSTÈME DE LECTURE AUTOMATIQUE. REMPLISSEZ LE CLAIREMENT, SANS SURCHARGE NI RATURE.

Adresse :

..... N° de téléphone :

Adresse e-mail :

N° de Sécurité Sociale : _ _ _ _ _

II - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT VOTRE CONJOINT

Nom : Prénom :

Nom de jeune fille :

Date et lieu de naissance :

N° de Sécurité Sociale : _ _ _ _ _

**A sa réception, ce document sera traité par un système de gestion électronique.
Remplissez-le clairement, sans surcharge ni rature.**

III - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT VOTRE DEMANDE DE RETRAITE COMPLEMENTAIRE I.R.C.E.C.

• **A taux plein :**

➤ Vous avez 65 ans

➤ Vous avez 60 ans et avez obtenu votre retraite de base à taux plein au régime général des travailleurs salariés (160 trimestres d'assurance tous régimes confondus, inaptitude, ancien combattant)

→ *Joignez une photocopie de la notification d'attribution de cette retraite de base à taux plein*

• **Avec un abattement définitif de 5 % par année d'anticipation :**

➤ Vous avez entre 60 et 65 ans et ne remplissez pas l'une des conditions ci-dessus

* **Avec la majoration familiale de 10 % :**

A SA RECEPTION, CE DOCUMENT SERA TRAITE PAR UN SUSTEME DE LECTURE AUTOMATIQUE. REMPLISSEZ LE CLAIREMENT, SANS SURCHARGE NI RATURE.

➤ Vous avez eu ou élevé au moins 3 enfants pendant 9 ans jusqu'à leur 16^{ème} anniversaire

→ *Joignez la photocopie de votre livret de famille*

Fait à :

Le :

Signature :

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de notre organisme d'assurance vieillesse.

La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement, quiconque se rend coupable de fraude ou de fausses déclarations (articles L 377-1 du Code de la Sécurité Sociale, 313-1, 313-3 433-19, 441-1 et 441-7 du Code Pénal).